

Séance du jeudi 29 juin 2023

Date de la convocation: 22/06/2023

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : 13

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL,
Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe
BORNES, Alain BROUSSE, Alain FALIERES, Adeline GUYON,
Claudine LADOUX, Guillaume PRAT, Didier TOMA, Patricia
GUERARD

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention: 0

Représentés :

Excusés : Martine BERGAUD, Evelyne DELANOUE

Absents :

Secrétaire de séance : Alain BROUSSE

2023_030 - Objet : ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE A CLAVIERES

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux visés en objet peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 18 000,00 Euros.

En application de la délibération du comité syndical en date du 03 Décembre 2020, avec effet au 1er Janvier 2021, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération, soit :

- 1er versement de 4 525,00 € à la commande des travaux

- 2ème versement au décompte des travaux

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution, en application des règles du Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet
2. d'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours
3. de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Fait à POLMINHAC, le 29 Juin 2023

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME

Le Secrétaire de séance, Alain BROUSSE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

CONTRÔLE DE LEGALITÉ
Arrivé le

13 JUIL 2023

ACCEPTATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS

Autorisation par délibération de la commune en date du 29/06/13 exécutoire au
(à compléter)

BENEFICIAIRE : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL

COMMUNE : POLMINHAC

OBJET DES TRAVAUX : ENFOUISSEMENT DU RESEAU TEL A CLAVIERES

AFFAIRE N° : 81 154 187 TA

MONTANT HT des travaux aux entreprises : 15 416,17 €

Imprévus (environ + 10 %) :
+ 1 579,13 €
16 995,30 €

Frais d'Ingénierie 6,5 % :
+ 1 104,70 €
Montant HT de l'opération : 18 100,00 €

Montant du fonds de concours à verser : 50% de l'opération = 9 050,00 €

Modalités de versement :

- 1 versement de 4 525,00 € à la commande des travaux,
- 2^{ème} versement au décompte des travaux.

NB : En cas de modification substantielle du projet, il sera établi un nouveau document annulant et remplaçant celui-ci.

Cachet de la Mairie
Signature du Maire

